

## VILLE DE CLERMONT

### AVIS PUBLIC

Est par la présente donnée par le soussigné, Nicolas Savard, directeur général adjoint de la ville de Clermont, que lors de la séance ordinaire du lundi 9 juin 2025 à 20 h, les membres du conseil municipal statueront sur la demande de dérogation mineure suivante :

- **Propriété située au 5 rue du Parc-Daniel, sur le lot 3 256 842 du Cadastre du Québec :**

Réputer conforme la construction d'une galerie avec un empiètement dans la cour avant de 3,15 mètres alors que l'empiètement maximal autorisé est fixé à 2 mètres.

Toutes personnes intéressées par cette demande pourront se faire entendre par le conseil lors de la séance ordinaire du lundi 9 juin 2025.

Donné à Clermont, ce 23<sup>e</sup> jour du mois de mai 2025.



Nicolas Savard  
Directeur général adjoint